

CONCERTATION

(Article L300-2 du Code de l'Urbanisme)

BORDEAUX - LE HAILLAN - MÉRIGNAC - PESSAC
AMÉLIORATION DE LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN
DE LA ZONE D'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE DE MÉRIGNAC
DEPUIS BORDEAUX CENTRE ET VERS LE RÉSEAU FERROVIAIRE.

> Réunions publiques

MÉRIGNAC

lundi 21 septembre à 19h

Maison des Associations
Salle de conférence
avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

LE HAILLAN

vendredi 25 septembre à 19h

Salle Colindrès
rue de los Héros

BORDEAUX

jeudi 24 septembre à 19h

Athénée municipal Joseph Wresinsky
place Saint-Christoly

PESSAC

mardi 29 septembre à 19h30

Salle du Conseil Municipal
Hôtel de Ville